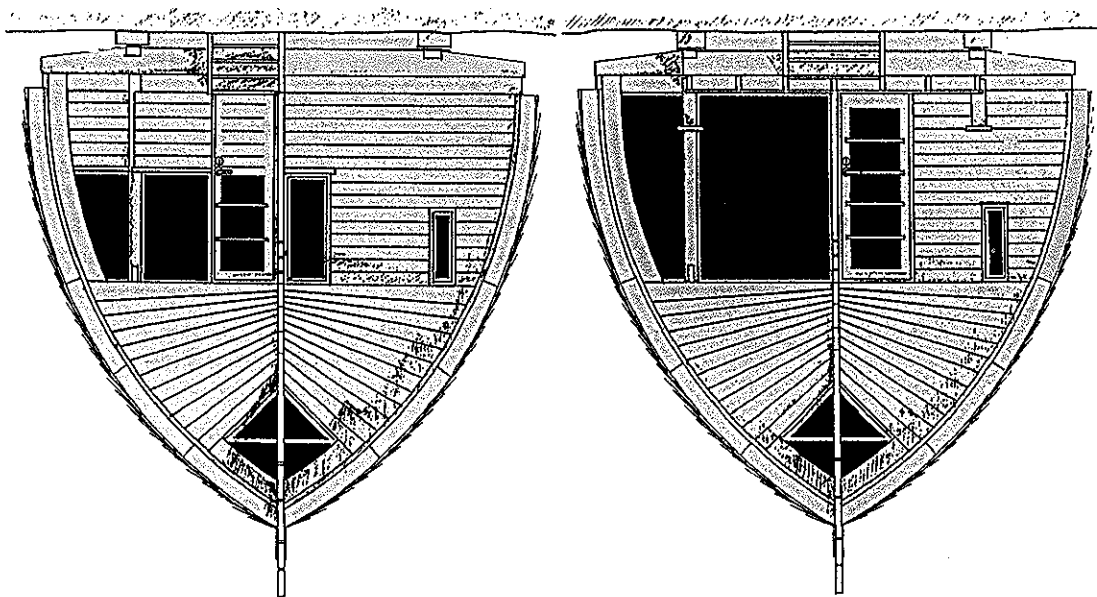




PROJET LAURÉAT DANS LA CATÉGORIE «PETITE SECONDE RÉSIDENCE». ARCHITECTES : HERMAN REMES, STEFAAN ARDU, JO VERSCHUERE.

Sur le plan professionnel, François Godefroid n'a pas encore pu construire en bois à cause des règlements d'urbanisme qui minimisent la proportion du bois par rapport aux matériaux traditionnels. Son premier projet de construction en bois, une extension (salle de jeux) d'un home pour enfants, sera bientôt réalisé. L'ossature pourrait être construite en mélèze, mais le bardage est prévu en cèdre rouge du Canada...

«La demande pour le bois n'est pas grande car les gens ne sont pas au courant des possibilités offertes par le matériau».

Le projet gagnant sera quant à lui réalisé dans la commune de Visé, sur le site de Cheratte.

VINCENT ORTS

ACTUALITÉ DU BOIS

◆ HISTOIRES DE BOIS. A Paris, une exposition présente jusqu'au 8 mai une évocation ainsi qu'une tentative d'explication du rôle du bois dans la construction. Et sa place, trop marginale dans l'actualité du monde bâti qui nous entoure. C'est à l'Europe et à l'Amérique du Nord que l'on a emprunté les exemples les plus démonstratifs : églises, salles de théâtre, maisons particulières, salles de sport, monuments voûtés, musées. Le bois en charpente, en décoration intérieure, en revêtement de façade; le bois avec sa volumétrie, sa souplesse, son articulation, le bois sculpté, lissé, orné, peint, brut, noirci, verni, satiné. Des caisses ouvertes évoquent ces différents états de la matière, l'usage qu'on peut en faire et les avantages que l'on peut en tirer.

◆ Pavillon de l'Arsenal, 21, Boulevard Morland, Paris 4 - Jusqu'au 8 mai - Tél. 42-76-33-97. Entrée libre. Un livre-catalogue est en vente, intitulé Histoires de Bois (200p., 250 FF, éd. Picard) dû à Bernard Marrey, historien de l'architecture.

◆ Chez nous, une exposition regroupant les projets des architectes lauréats du concours présente ici sillonnera prochainement la Wallonie.

«En Flandres, les gens qui construisent en bois ont encore trop tendance à le cacher par la brique. J'essaie de montrer le bois structurel, celui qui porte le bâtiment. Le bois permet d'amener le client à travailler lui-même dans sa future habitation. En outre, une construction en bois se réalise très rapidement, il n'y a pas d'humidité à évacuer pendant ou après le chantier et l'isolation se réalise aisément. Les gens prennent peu à peu conscience de ces avantages. Quant au coût, c'est un élément variable qui dépend de la manière de concevoir l'ossature en bois. Construire en bois n'est pas nécessairement un luxe».

Son projet, hangar dépôt de 265 m², sera également concrétisé par la Région wallonne, sur le site de Botrange, dans la commune de Walmees.

PREMIER PRINCIPLE : LA BIO-ÉCOLOGIE

Représenté par les architectes HERMAN REMES, STEFAAN ARDU et JO VERSCHUERE, le bureau BRIK, de Berchem, remporta le premier prix dans la catégorie petite seconde résidence. Leur idée de départ était de créer un volume très compact en vue de perdre le moins d'énergie possible. Attachés aux principes bio-écologiques, ils ont intégré à leur réalisation des murs extérieurs en terre-paille et une toiture en bardeaux de mélèzes. 90% de la construction est en bois. Même le plafonnage est un mélange de plâtre et de bois. Leur bureau a été le premier à réintroduire le mélèze dans le circuit de la construction en Flandres.

Les architectes FRANÇOISE GODERD et GUY ADANT, de La Hestre, ainsi que CELINE EDMOND, une étudiante de Bruxelles, remportèrent le premier prix de la catégorie résidence principale urbaine.

Un voyage d'information en Finlande a été le point de départ de leur concept, une construction principalement en mélèze avec une volonté de casser la continuité dans une rue de maisons ouvrières.